

Le gel des admissions des médecins spécialisés : une faillite politique du DFI

Berne, le 24 octobre 2012

Communiqué

Le gel des admissions des médecins spécialisés : une faillite politique du DFI

Les fautes du passé ne doivent pas être répétées

En 2012, le gel des admissions pour les médecins a été aboli. Après avoir refusé le modèle Managed Care, le Conseiller fédéral Alain Berset veut réintroduire, tout comme la gauche, le PDC et les cantons, un gel des admissions des médecins spécialisés. Il s'agit d'un aveu de faiblesse ! Les alternatives proposées par le PLR n'ont tout simplement pas été examinées.

Le PLR. *Les Libéraux-Radicaux* se bat depuis longtemps contre le gel des admissions. Cette solution ne contribue qu'à garantir les acquis des médecins en place tout en excluant les jeunes médecins du système. Une telle intervention dissuade les jeunes suisses d'entamer des études en médecine et entrave la liberté économique et professionnelle de tout un chacun.

Le gel des admissions et sa planification dans les cantons, sont la répétition d'une erreur déjà commise : Les années précédentes ont clairement montré son dysfonctionnement. Le gel des admissions conduira à une nationalisation insidieuse de la médecine qui ressemble fort à la proposition de caisse unique de la gauche. La planification reviendra aux cantons qui ne financent pas les soins ambulatoires. Ils ont contribué à augmenter les frais des hôpitaux en étant incapables de planifier de façon satisfaisante la qualité et les coûts. Au contraire, ils ont cédé sous la pression de la politique régionale et syndicale. En comparaison avec les précédents gels des admissions, il est incompréhensible que le modèle proposé donne encore plus de pouvoir aux cantons.

Le PLR a proposé des alternatives constructives au gel des admissions. Par exemple, un système de vente aux enchères pour l'attribution des cabinets médicaux. Ou trois ans de pratique médicale dans un établissement formateur reconnu en Suisse avant de pouvoir devenir un médecin autonome. Ce qui permettrait donc de se désengager ensuite auprès d'une caisse maladie. Ou encore l'introduction d'une liberté contractuelle entre les médecins spécialistes et les caisses maladies dans le domaine ambulatoire, avec des standards concernant la densité minimale et la qualité des médecins. Cela permettra à tous les citoyens de bénéficier d'un système de santé efficace et de grande qualité. Face à la politique de sparadrap du DFI, le PLR continuera à lutter avec ses propres propositions – par amour de la Suisse.

Contacts:

↳ Ignazio Cassis, conseiller national, 079 318 20 30

↳ Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55

↳ Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

↳ Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41

